



Protocole de Fin de rencontres : Suivi sur FMI

Mise en application : 11/05/2019

Protocole de fin de rencontres

Ce protocole a été mis en application à compter du 01 mars pour toutes les catégories (Masculin et Féminin) et pour toutes les compétitions organisées par le District.

En parfait accord avec la CDA :

- nous avons demandé aux arbitres de faire un rappel de ce protocole lors du passage de consignes d'avant match avec les 2 capitaines et les 2 dirigeants d'équipes.
- et nous avons décidé d'appliquer systématiquement ce protocole.

Suite à des échanges fructueux entre la CDA et la commission Fair-Play, il a été décidé **de demander aux arbitres (officiels et bénévoles) de renseigner la zone "règlements locaux" de la FMI afin de pouvoir suivre l'application réelle de ce protocole.**

Ceci nécessite un paramétrage de la FMI qui entrera en vigueur à compter du **samedi 11 mai** pour les catégories officées par des arbitres, soit :

Séniors G : **D1, D2 et D3**
U 19 G : **Groupe unique**
U 18 G : **D1 élite**

A compter des rencontres du 11 mai, les arbitres devront :

- **obligatoirement** accéder aux « Faits du match », et à l'onglet « Infos »

The screenshot shows a web interface with a top navigation bar containing tabs: Match, Discipline, Ent/Sor, Buts, Blessures, Infos, and Histo. The 'Infos' tab is highlighted. Below the navigation bar, there are several sections: 'Tribune' and 'Détail' (both empty text areas), 'Rapport délégué' (with an unchecked checkbox), and a message 'Il y a 0 élément(s) enregistré(s)'. Below this is the 'ORGANISATION' section with 'Recette (euros)' and 'Nombre de spectateurs' (both empty text areas). At the bottom is the 'RÈGLEMENTS LOCAUX' section with a 'Détail' text area. A 'Valider' button is located on the right side of the 'ORGANISATION' section. Three red arrows point to the 'Infos' tab, the 'RÈGLEMENTS LOCAUX' section, and the 'Valider' button.

- **puis renseigner la zone libre des règlements locaux avant de valider leur saisie pour pouvoir clôturer la FMI.**

Il est demandé aux arbitres de n'utiliser que les termes ci-dessous pour renseigner cette zone en fonction de 3 cas possibles :

- Protocole OK
- Protocole NOK , + explication (ex : refus éq x ; x joueurs absents ; ...)
- Protocole Non fait

Pour tout problème de FMI lié à cette évolution, Yves MUTTI (responsable de la FMI au sein du District) sera joignable au 06 85 43 49 30.

Pour votre information, nous étendrons cette procédure à partir de septembre :

- Pour les autres catégories G
- Pour les catégories F qui appliqueront la FMI à partir de cette date.

Nous vous remercions vivement d'adhérer à cette demande conjointe et de respecter ces quelques règles afin de nous permettre d'avoir une vue objective et rigoureuse concernant l'application de ce protocole.